

## BIEN DEBUTER VOTRE SAISON 2017/2018

Cher(e) Collègue,

Afin de bien lancer ce début de saison 2017/2018 au sein du Comité de L'Essonne, et au nom de la CDO, voici quelques rappels, consignes et informations.

Bonne lecture,

Amicalement,

Julien Courtas

Président de la CDO 91

### Organisation des désignations d'Arbitre

**Pour être désignable il faut être licencié et à jour du dossier médical.**

**Rappel : les compétitions débutent dès ce week end avec les TQR.**

## REPARTITION CHAMPIONNATS JEUNES REGION/DEPARTEMENT CHAMPIONNATS SENIORS DEPARTEMENT

*Fonctionnement :*

**Mailing disponibilités le Lundi, désignation FBI le Mardi.**

**Mailing dernières rencontres le Jeudi, désignation FBI le Vendredi.**

**! Tout retour doit être signalé le jeudi soir au plus tard !**

Julien Courtas

06 76 22 49 43

presidentcdo91@gmail.com

**REPARTITION**  
**JEUNES & SENIORS**  
**COUPE DE L'ESSONNE**

*Fonctionnement :*

**Mailing disponibilités 10 jours avant chaque tour de la compétition.**  
**! Tout retour doit être signalé trois jours avant la rencontre au plus tard !**

Benjamin Kiecken  
06 82 79 55 92  
**benjamincdamc91@free.fr**

Vous recevez ces désignations par mails MAIS PAS TOUJOURS, elles sont également disponibles sur le site de la FFBB V2 dont vous avez un accès personnalisé, **consulter le avant chaque week end de compétition.**

Contactez votre collègue 2 ou 3 jours avant le match par téléphone afin de vérifier avec lui les informations sur vos rencontres et la confirmation de sa présence.

**AUCUNE MODIFICATION** ne doit être apportée (kilométrage, montant de l'indemnité) sur les convocations ; en cas de problème prévenez la CDO.

### **Indisponibilités**

Par défaut, tout arbitre est réputé «disponible» pour une journée de championnat sauf s'il s'est explicitement déclaré «indisponible».

Envoyer un mail au répartiteur pour une prise en compte de votre situation.

Vous pouvez utiliser le site FFBB pour saisir éventuellement vos indisponibilités.

## Retours tardifs et absences

Afin de permettre une couverture correcte des rencontres, et afin de respecter le travail de la commission, **aucun retour ne doit intervenir le jour de la rencontre ( Sauf cas de force majeure )**.

La saison passée, il y a eu beaucoup trop de retours tardifs inexpliqués, inexplicables et non excusés ...

Afin de faire prendre conscience aux arbitres et à leur club de ce comportement qui impacte l'ensemble des rencontres, un mail sera adressé à l'officiel fautif ainsi qu'à son club si la situation devient problématique. La sanction pourrait être de ne plus être désigné sur les rencontres.

## L'administratif

**On n'arrive pas à une rencontre « les mains dans les poches ».**

Lors de chacun de vos matchs, il est indispensable d'avoir dans votre sac une pochette contenant les documents suivants ( Téléchargeables sur FFBB ) :

- Code de jeu ( Numérisé ou papier )
- 5 copies du document Incident / Faute disqualifiante ( Papier )
- 5 copies du document Réclamation ( Papier )
- Les documents Rappel des Procédures ( Numérisé ou papier )
- La convocation pour le ou les matchs concernés ( Numérisé ou papier )

## Rappel discipline

Il est évidemment demandé à chaque officiel ( arbitre et officiel de table de marque ), d'avoir un comportement irréprochable, respectueux et exemplaire **sur et en DEHORS du terrain envers tous les acteurs ( Collègues, Joueurs, Techniciens, Dirigeants, Supporters, ... )**

Il faut arriver dans la salle 30 minutes minimum avant le début de son match ( Indulgence sur la seconde désignation de la journée selon l'éloignement des sites ), se présenter à l'organisation, avoir une tenue propre et correct.

Ce comportement doit également être respecté par les bénévoles se trouvant aux tables de marque. Pour rappel, une fois ces personnes validées par le 1<sup>er</sup> arbitre, elles deviennent des officiels à part entière sur la rencontre et doivent se soumettre à la même exemplarité ( ne pas remettre l'arbitrage en cause, dénigrer un joueur, injurier un supporter, ... ).

Tout comportement déviant connu fera l'objet d'un rapport d'incident qui sera ensuite transmis au comité afin d'être traité puis le cas échéant sanctionné.

**Beaucoup trop d'arbitres** ont fait l'objet de rapport concernant leur comportement, notamment en dehors des terrains. Cela n'est pas acceptable, et la CDO sera très ferme pour faire respecter l'exemplarité que le statut d'officiel implique.

### **Candidature Examen régional**

Comme chaque saison, un examen est organisé par la ligue régionale Ile de France afin de permettre aux arbitres d'accéder au niveau régional. Contactez nous rapidement à [presidentcdo91@gmail.com](mailto:presidentcdo91@gmail.com) si vous êtes désireux d'en connaître les modalités.

### **Paiement des Indemnités**

Le versement de vos indemnités de rencontres de championnat sera effectué par la Caisse de Péréquation chaque 15 du mois à M + 1 ( Paiement des matches de Septembre le 15 Octobre ).

Pour les TQR et finales départementales, paiement par le Comité 30 jours maximum après la fin de la compétition.

**Pensez à envoyer votre RIB ( si non fait ) au Comité ainsi qu'à la Ligue.**